



École élémentaire et secondaire publique **Rivière Rideau**

Invitation aux parents – Conseil d'école de Rivière Rideau

Chères familles de l'École élémentaire et secondaire publique Rivière Rideau,

Chaque année, le Conseil d'école (CE) joue un rôle essentiel dans la vie scolaire de nos enfants. C'est un lieu où parents, membres du personnel et élèves collaborent pour améliorer l'expérience éducative et communautaire de toute l'école.

Pourquoi joindre le Conseil?

- **Représenter la voix des parents** auprès de l'administration et du personnel.
- **Contribuer à des projets concrets** qui enrichissent la vie scolaire : BBQs, activités d'Halloween, chasse aux œufs, chandails de sport, partenariats communautaires, etc.
- **Avoir un impact réel** sur la vie de votre enfant, tout en bâtissant un fort sentiment d'appartenance à la communauté franco-ontarienne.

Ce que nous avons accompli récemment

- Plus de **7 200 \$ amassés** en collectes de fonds.
- Soutien financier pour des **activités scolaires et sorties** (Halloween, BBQ, cartes communautaires).
- Mise sur pied de **sous-comités** (événements, initiatives communautaires, collectes de fonds).
- Développement de partenariats avec la communauté de North Grenville.
- Distribution de **fonds aux enseignants** pour du matériel scolaire.

Niveau d'engagement

Le Conseil se réunit environ **6 fois par année scolaire**. Vous contribuez à la mesure de vos disponibilités – chaque voix et chaque coup de main compte.

Les réunions sont menées en français, mais vous n'avez pas besoin d'être parfaitement bilingue. Plusieurs sous-comités collaborent en anglais ou en français, selon le confort des participants.

Comment vous impliquer

- Joindre le Conseil en tant que membre élu.
 - Participer à un sous-comité (événements, levées de fonds, partenariats communautaires).
 - Offrir un coup de main ponctuel comme bénévole.
 - [formulaire de mise en candidature](#)
-

Foire aux questions (FAQ)

1. Qui peut se présenter au Conseil d'école?

Tout parent ou tuteur d'un élève inscrit à l'école.

2. Combien de réunions y a-t-il?

4 à 6 réunions par année, en soirée.

3. Dois-je parler parfaitement français?

Non. Les réunions sont en français, mais la participation est possible même avec un niveau intermédiaire. Plusieurs échanges en sous-comités se font aussi en anglais.

4. Quels rôles sont disponibles?

Président, vice-président, trésorier, secrétaire, chefs de sous-comités, coordonnateur des bénévoles et membres réguliers.

5. Puis-je contribuer sans être élu?

Oui! Vous pouvez joindre un sous-comité ou donner un coup de main ponctuel.

6. Est-ce que ça prend beaucoup de temps?

Vous investissez le temps que vous pouvez. Chaque contribution est précieuse.

7. Quelles sont les principales réalisations du CE?

Activités pour les élèves, soutien financier aux enseignants, projets communautaires et événements scolaires.

8. Comment les collectes de fonds sont-elles utilisées?

Pour financer des activités scolaires, du matériel de classe, des chandails de sport et des sorties éducatives.

9. Comment puis-je m'inscrire?

[FORMULAIRE DE CANDIDATURE](#)

10. Quand a lieu l'élection?

Chaque mois de septembre, annoncée dans la mise à jour hebdomadaire de l'école.

11. Puis-je assister aux réunions sans être membre élu?

Oui. Toutes les réunions sont ouvertes aux parents. Par contre, seul les membres élus peuvent prendre la parole.

12. Puis-je participer si j'ai un horaire chargé?

Oui. Les sous-comités permettent une flexibilité selon vos disponibilités.

13. Est-ce que mes idées peuvent être entendues?

Absolument! Le CE encourage la participation et la diversité d'idées. Par contre, seul les membres élus peuvent prendre la parole.

14. Qui décide des projets financés?

Les membres du CE votent après discussion et en fonction des besoins de l'école.

15. Pourquoi m'impliquer?

Parce que votre contribution améliore la vie scolaire de votre enfant et renforce notre communauté